



Site internet

Formation à la santé et à la sécurité au travail
Au service des organisations de santé au travail,
des entreprises, des personnes et des territoires.

Version 04-2025

Sensibilisation à la prévention du risque routier

« Conduire est un acte de travail. »

Durée de la Formation : 3 heures

Prérequis : aucun

Nombre de participants : 6 à 12 stagiaires

Lieux : Intra entreprise ou salle disponible sur nos sites accessibilité PMR

SPST 19-24 : 22 Rue Bessot à MALEMORT

SPST 19-24 : 9 Rue Louis Taurisson à BRIVE

SPST 19-24 : 14 Bis Avenue Alsace Lorraine à TULLE

SPST 19-24 : Zone du Bois Saint Michel à SAINT-ANGEL

SPSTI 23-87 : Zi cher du Prat, 9 Rue du Cros à GUERET

SPSTI 23-87 : 6 Rue Voltaire à LIMOGES

AMCO-BTP - 6 Allée Duke Ellington à LIMOGES

SPST 19-24 : 185 Route de Lyon à PERIGUEUX

Prix : A partir de 590,00 € HT/groupe

Intervenant : Formateur STL

Objectifs :

Sensibiliser les salariés et les employeurs à la prévention du risque routier.
Inciter les employeurs à considérer le risque routier comme un risque professionnel et à l'intégrer dans leur document unique d'évaluation des risques. Repérer et comprendre les facteurs qui génèrent le risque routier.



Formation à la santé et à la sécurité au travail
Au service des organisations de santé au travail,
des entreprises, des personnes et des territoires.

Thèmes abordés :

1. L'accident de trajet et l'accident de mission :

- Définition
- Quelques chiffres
- Les responsabilités (salariés/employeurs)

2. Les facteurs de risques :

- La vue
- Le véhicule et son entretien
- L'organisation du travail
- La vitesse
- Le téléphone au volant
- L'alcool, les médicaments, les drogues

3. Moyens de contrôle et de dépistage à disposition de l'employeur

- Contrôle de l'imprégnation éthylique (éthylotest)
- Tests salivaires (SPA)

4. Les EDPM (Equipements de Déplacement Personnel Motorisé).

- La réglementation des trottinettes électriques
- Leur place sur la chaussée
- Les équipements pour circuler en sécurité

5. Le permis à point :

- Son fonctionnement
- Le permis probatoire
- La perte de points
- Comment reconstituer son capital point
- Consulter son solde sur Internet
- Vérification de la validité du permis par l'employeur

6. Conclusion :

- Test contrôle des connaissances



Site internet

Formation à la santé et à la sécurité au travail
Au service des organisations de santé au travail,
des entreprises, des personnes et des territoires.

Méthode pédagogique :

La sensibilisation s'appuie sur des apports de connaissances, des échanges, des débats et l'utilisation de logiciel de simulation. Les méthodes expositive et démonstrative sont privilégiées.

Modalité d'évaluation :

Un quiz de 10 questions reprenant les thèmes abordés lors de la sensibilisation est réalisé et corrigé individuellement à la fin de la sensibilisation.

Pour tous renseignements et/ou inscription, contactez le service Formation STL :

- Par téléphone : **05.55.20.75.30**
- Par mail : formation@stlim.org